

la question de la nomination du dernier évêque de Monaco, il avait été contraint d'écarter le sujet qu'il présentait et à la nomination duquel il tenait beaucoup. Il aurait profité de cette indiscretion pour se venger du Vatican, et faire payer à Pie X le refus de Léon XIII.

— Le gouvernement français prit ostensiblement la mouche, il cria bien fort qu'il voulait une réparation si la note incriminée était véritablement partie de la chancellerie du Vatican ; et pour cela chargea M. Nisard, ambassadeur, de faire des démarches. M. Combes voulait bien être désagréable au Souverain-Pontife, il ne voulait pas se laisser entraîner par les événements ou forcé par un vote de la Chambre. Si l'interpellation de vendredi dernier avait eu lieu, il est probable que les gauches auraient passé par-dessus sa tête et qu'il aurait été obligé, soit de les suivre, soit de se démettre. Il ne voulait aucune de ces deux hypothèses. Il demanda le renvoi de l'interpellation pour avoir les renseignements qu'il avait demandés ; puis il a rappelé l'ambassadeur et déclarera vendredi à la Chambre que la question est vidée. Il aura ainsi, grâce à une reculade, joué la chambre et esquivé une interpellation désagréable

— Que tout ceci soit une pure comédie, c'est ce qu'il résulte des entrevues de M. Nisard avec le secrétaire d'Etat. M. Nisard vint lui demander de la part du gouvernement si cette note émanait de la chancellerie du Vatican et exigea une réponse écrite. Le cardinal Merry del Val lui répondit avec beaucoup d'à propos : « Que Votre Excellence me présente une demande écrite et j'y répondrai par écrit une heure après ». Mais l'ambassadeur prétextait n'avoir point de son gouvernement mission de faire mettre par écrit ce qu'il venait demander de vive voix. Il lui fallait consulter. Le gouvernement lui répondit de s'en aller, c'est ce qu'il fit le lendemain. Et M. Combes, après avoir crié aux quatre coins de l'horizon qu'il lui fallait une réponse du pape, s'arrête prudemment au moment où on veut la lui donner, et rappelle son ambassadeur, ou mieux lui fait prendre un congé anticipé. Il était difficile en effet à M. Combes de faire demander par écrit d'où venait le document publié par M. Jaurès. Cela ne se fait pas en diplomatie.